



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE LA BOISSIERE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les membres du conseil municipal sont convoqués dans la salle polyvalente, route de Montarnaud, pour la réunion qui aura lieu
le **JEUDI 16 JUILLET 2020** à 20 heures 30.

La séance sera publique.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 et afin de respecter la distanciation physique, le nombre de place dans le public sera limité à 30.

ORDRE DU JOUR :

1. Convention d'objectifs pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement, de l'accueil de loisirs périscolaire et coordination du service enfance jeunesse – subvention 2020/2021
2. Comité de pilotage du plan local d'urbanisme (PLU)
3. Désignation d'un élu référent "déchets et économie circulaire"
4. Orientation et crédits ouverts au titre du droit à la formation des élus
5. Budget communal - compte de gestion 2019
6. Budget communal - compte administratif 2019
7. Budget communal – affectation du résultat 2019
8. Impôts locaux 2020
9. Budget communal 2020
10. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
11. Personnel communal – recrutement d'agents sur la base de l'article 3, 1° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984
12. Convention d'assistance juridique
13. Communauté de communes vallée de l'Hérault – rapport d'activités 2019
14. Questions diverses



Le maire,
Jean-Claude CROS